



## ÉCOLE LES MÉLÈZES DÉPARTEMENT DE MUSIQUE INFORMATIONS AUX PARENTS

### **MISSION :**

Donner aux jeunes dont les parents le désirent la possibilité de recevoir une formation musicale individuelle.

### **Cours d'instruments offerts pour l'année 2010-2011 :**

Piano, violon, violoncelle, flûte traversière, guitare  
(Possibilité de location de violon et de flûte traversière)

### **Cours d'éveil musical : Maternelle**

Les enfants de la maternelle se préparent à l'apprentissage du piano, du violon ou du violoncelle de septembre à décembre. Dès janvier, les élèves débiteront leurs cours privés selon l'instrument choisi.

### **Leçons individuelles : Primaire**

Chaque enfant reçoit habituellement deux leçons de trente (30) minutes par semaine soit soixante (60) minutes.

### **Pratiques : Primaire**

Les enfants bénéficient de pratiques supervisées :

- le matin avant la classe
- le midi
- après la classe

### **Examens**

Notre département de musique est affilié à l'UQAM. Les apprentissages des élèves sont donc évalués, au cours de l'année, par l'École préparatoire de musique de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Ces examens sont reconnus officiellement par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

### **Concerts et activités**

De nombreuses activités sont offertes en cours d'année :

- concerts
- possibilité de participer à divers concours régionaux
- projets spéciaux : piano 4 mains, musique d'ensemble, enregistrement d'un C.D...
- orchestre à cordes
- ensemble de flûtes traversières et de violons
- cours de formation auditive pour les élèves du troisième cycle
- et différents projets.

